L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 19 JUIN 1851.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil Municipal, et de la Commission de Navigation.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 19 JUIN.

☞ Pour le Feuilleton, voir la seconde page.

AVIS.

Il est donné à M. ETIENNE DUVERGE, comptable du journal l'*Abeille*, ma parfaite confiance, en date du 5 février dernier, autorisant ledit comptable à faire l'expédition de mes journaux. M. Duverger est en conséquence dûment autorisé à payer toute réclamation, recevoir tout argent dû et arrêter tout compte, tant en ville qu'au bureau du journal.

Nouvelle-Orleans, 1er mai 1851.

G. F. WEISSE.

LA NOUVELLE-ORLEANS.

FIÈVRE JAUNE.—CHOLÉRA.—RÉPUTATION AU DEHORS.

LETTRE DU MAIRE DE St LOUIS.

Nous trouvons dans le *Republican* de St-Louis la lettre suivante que le maire de cette ville adresse à M. Crossman, maire de la Nouvelle-Orléans. Cette communication est assurément pour que nos autorités en fassent un document relatif aux délibérations. Il y a toujours en temps de crise de choléra à la Nouvelle-Orléans, comme partout ailleurs; mais cette réputation que n'est acquise notre ville, et que les émigrans ont portée partout, est fausse à tous égards, surtout en ce qui regarde la salubrité. Il est merveilleux que les passagers de chambre, bien et bien nourris, n'emportent point de leurs compagnons d'entre eux, ni jamais de contracter ayant l'exode que la peste aurait ses fatalités, n'épargnant une certaine classes pour choisir exclusivement ses victimes pour une autre catégorie! Est-ce quelque chose de capricieux! Est-ce que la pure de gaz, de bottes verdâtre et blanc lui ferait peur et la Assurément, il est évident que les accombent au choléra, à la fièvre, aux typhoïdes, dans ce voisinage. Ohio sur le littoral de Floride, le germe de la Nouvelle-Orléans, et simplement cette victime qui l'a apporté qui se rendent dans la Nouvelle-Orléans, et y meurent pas qu'ils ne de la santé et au bien-être des émigrans. La nécessité de retarder les départs et de passer quelque temps avant de s'embarquer de nouveau pour nettoyer leurs effets, est amplement justifiée par l'expérience des deux ou trois années.

Le conseil de santé règlements, les Nouvelle-Orléans devraient être de l'humanité en plus grand nombre d'entrepreneurs qu'ils ne voyageurs. Je vous prie instamment de vouloir bien appeler à la connaissance de votre conseil municipal ce que j'ai l'honneur de vous écrire aujourd'hui, qu'une grande partie des passagers qui sont entassés dans le Nil, la Mississippi, et même temps beaucoup de la Nouvelle-Orléans, dans le bureau de Santé, dans le bureau du maire; de décrire à la quarantaine tous bateaux à vapeur ayant plus de passagers d'entrepont par cent tonneaux environ. Si vous ne pouvez rien faire de plus, je vous prie d'appeler l'attention à la Nouvelle-Orléans de ce que j'ai dit, et notre ville aura peut-être de quelques années.

Votre très humble serviteur,

L. M. KENNETT, Maire.

Le Sultana.—Les journaux de Cincinnati donnent de longs détails sur l'incendie du steamer Sultana, qui a eu lieu sur le Mississippi, le 12 de ce mois vers midi, et dont nous avons reçu quelques mots par les journaux de Memphis. Le steamer Sultana, en remontant le Mississippi, avait tous les passagers de pont qu'il pouvait contenir, et plusieurs autres qu'il avait pris à la ligne de flottaison. On ne sait pas encore comment l'incendie a été déterminé par une étincelle qui a mis le feu aux balles de coton qui formaient le pont supérieur. Le feu a été si rapide, que presque tous les passagers de pont ont été brûlés ou noyés. Quelques-uns ont pu se sauver sur des planches ou des parties de bois qui flottaient sur l'eau. Le capitaine Mason, qui commandait le Sultana, a été sauvé par un de ses hommes qui l'a trouvé flottant sur un baril. Le nombre des personnes qui ont péri dans cet incendie est estimé à 300. Le Sultana était un des plus beaux bateaux du fleuve, et il n'avait qu'une supériorité sur le superbe Saint-Louis, c'était ses dimensions et du tonnage. Le *St-Louis*, qui appartenait au capitaine George W. Childs, qui commandait le Sultana, était estimé 85. Childs. Il était assuré pour $30,000.

Concert de M. Duplessis.—Le concert de M. Duplessis, différé samedi dernier par suite de circonstances imprévues, a positivement lieu ce soir au Théâtre d'Orléans. Nous espérons que les amis du bénéficiaire se souviendront des titres nombreux qu'il possède à leurs sympathies et à leurs encouragements. M. Duplessis n'a pas toujours été dans l'infortune; il a eu ses jours heureux, et à l'époque de sa prospérité, on se le rappelle bien encore, il se faisait un devoir de soulager l'indigence et de venir généreusement en aide à ceux qui imploraient son secours. Aujourd'hui à son tour il est au bas de l'échelle dont il a occupé le sommet, et il ne lui reste plus que les belles qualités d'esprit et de cœur qui le distinguent. C'est à ses amis d'autrefois à lui tendre la main et à lui donner ce témoignage de bienveillante estime qui est la consolation de ceux qui souffrent. M. Duplessis a été rudement frappé par le malheur; il y a déjà longtemps qu'il lutte avec énergie contre la misère qui le poursuit et le dardelle. Les esprits les plus fortement trempés s'usent à ce perpétuel combat, et nous voudrions le voir terni par un homme qui a pendant de longues années occupé parmi nous une position éminente et qui, au milieu de ses revers, au milieu de ses angoisses morales et physiques, n'a pas cessé un seul instant d'être digne de la sympathie de ses amis et de ce de public.

Nous apprenons avec regret que l'on a essayé de desservir M. Duplessis auprès de ceux qui sont d'épuisé à le seconder. Des bruits calomnieux qu'il repousse avec l'indignation d'une âme loyale ont été répandus dans le but de lui porter préjudice et de faire manquer son concert. M. Duplessis proteste de toutes ses forces contre le tissu de fable que la malveillance lui attribue. Il n'est pas dans ses habitudes de porter un masque et de dire une chose aux uns qu'il viennent en aide. Il n'a pas tenu certains propos indignes qu'on lui prête et qui répugnent également à son honneur et à sa franchise. Il a appris avec étonnement que l'on essayait jusqu'à lui attribuer une parole sotte et méchante à l'adresse d'un des artistes qui lui ont offert leur concours. Cette parole, dont il ignore la source, il nous prie de la désavouer publiquement et d'en proclamer la fausseté, par respect pour lui-même et pour le généreux artiste qu'on a voulu indisposer contre lui. Nous nous rendons avec d'autant plus d'empressement à la prière de notre honorable confrère, que nous savons personnellement incapable d'une lâcheté ou d'un acte déloyal.

C'est ce soir, toute réflexion, qu'a lieu le concert de M. Duplessis. Nous espérons que tous ses amis sans exception se feront un devoir d'y assister. Il s'agit de secourir un digne citoyen, un père de famille, qui après avoir pour des bienfaits de la fortune se trouve réduit à la misère. C'est là un acte méritoire auquel chacun voudra concourir.

Meurtre probable.—Le corps d'un homme portant les traces de quatre ou cinq affreuses blessures a été retiré du Mississippi, il y a deux ou trois jours, au-dessous des Jésuites, dans la paroisse Plaquemines. D'après le costume du défunt, on pense que c'est une que pêcheur espagnol.

Mlle Parent.—Mlle Parent est partie de St-Louis le 12 de ce mois pour Louisville. Elle a obtenu un grand succès dans la première de ces villes et ses concerts n'ont jamais manqué d'attirer la foule.

CHRONIQUE LOCALE.

Première cour de district.—Les plaidoiries dans l'affaire de l'Etat contre A. Parker, accusé du meurtre d'Evan Phipps, ont commencé hier à dix heures. M. Wells, l'avocat du district, a commencé l'accusation. MM. Randall, Hunt et John R. Grymes ont pris la parole en faveur de l'accusé.

Le juge Lattre, après une charge impartiale, a soumis l'affaire au jury, qui a rendu un verdict par lequel il déclare Parker coupable de meurtre sans préméditation.

Arrêtés.—Quatre esclaves ont été arrêtés jeudi matin, et enfermés en attendant la coupe de fouet pour avoir volé des étoffes dans le cimetière de la rue St-Louis.

Evasion de mutins.—Jeudi soir, une quinzaine de matelots, à bord du steamer New-Orleans, entre deux hommes de l'équipage nommés Thomas Langdon et John McCann. Ce dernier a frappé avec un couteau, dans la mêlée, quelques-uns de ses camarades, et a fait une grave blessure au ventre. Langdon a été transporté à l'hôpital, où il est mort des suites de sa blessure.

Voir—La vérité affreux semblante appeler hier devant le recorder Caldwell, un nègre de James McAvoy, qui avait accusé pour avoir volé à MM. Jordan et Hall une somme d'argent. Le nègre était employé par les plantations comme cocher, et les marchandises volées ont été trouvées dans sa malle. McAvoy a été envoyé à la Cour de District.

Mark Prabouet a été arrêté hier et envoyé en prison en attendant que son affaire soit examinée. Il est accusé d'avoir soustrait dans la maison de Sarah Ford et d'y avoir volé $25.

John Beverly a été envoyé à la Cour de District par le recorder Genois, pour avoir volé un chapeau à George Wiley.

Causeries.

Peut-être n'a-t-on jamais dit jusqu'où va la puissance de la mode. Les anciens mettaient au rang des parfums *casse fortide*, dont nous ne pouvons supporter l'odeur. Nos dames ne pouvaient souffrir l'odeur du citron il y a une certaine d'années, on portait sur soi du musc par; aujourd'hui, le parfum qui paraît l'emporter sur tous les autres, c'est le tabac: c'est du moins le seul que l'on puisse sentir dans les promenades et dans les lieux publics.

Nous avons vu à la mode les gros ventres; ils sont maintenant remplacés par l'extrême disproportion des hanches. Edouard Ier, fils d'Alfred-le-Grand, avait mis en honneur les jambes grosses, comme Alexandre la tête inclinée sur l'épaule. Longtemps un nez droit fut une condition nécessaire de la beauté; il fut remplacé par celui d'Aquilin. Sous Louis XV, on portait de petits nez retroussés; les portraits du temps en font foi; son que les peintres y missent un peu de complaisance, soit que, par un miracle qui ne m'étonnerait pas beaucoup, les femmes eussent trouvé moyen d'accommoder à la mode les traits de leur visage comme les formes de leurs vêtemens; ou notre temps, nous avons vu les femmes avoir la poitrine large et développée; puis, tout d'un coup, on a porté la poitrine creuse, les épaules replies en avant. N'a-t-on pas vu, au moyen des bonnes coiffures poudrées, le visage d'une femme devenir le milieu de sa personne? N'a-t-on pas vu, rendant le règne des manches dites à gigot, disons des deux bras être beaucoup plus gros que le corps! Ce n'est pas d'une mode de ce genre que je veux parler, mais c'est d'une mode cependant.

Il y a quelques années, un jeune homme, un bourgeois à moitié riche qui faisait semblant de l'être tout à fait. Elle ne ménageait pas sur les choses nécessaires, telles que les dentelles, les étoffes de soie, les draps fins, mais retranchait seulement sur le linge, sur l'éducation de ses enfans, sur la cuisine et autres choses dont on peut se passer.

Je me rencontrai par hasard il y a quelque temps dans une maison où on l'annonçait sous le nom de Mme la comtesse de ****. Voici ce que j'ai cru deviner de son histoire. Pendant les dernières années du règne de Louis-Philippe elle avait vécu à l'extrême gêne, elle avait fait des *affaires*—elle s'était ruinée—il lui restait tout au plus de quoi vivre, elle n'avait point eu de dot, et un diamant même le strict nécessaire. Elle avait heureusement été ruinée par les révolutions que par des spéculations imprudentes.—Elle avait change ses relations, elle avait quitté son ancien monde où il n'y avait pas moyen de faire accepter une compagnie, sation à l'argent qu'elle n'avait plus; elle n'était glissée sans bruit dans deux ou trois maisons où on ne lui avait pas demandé de faire ses preuves, où elle avait chance d'être fort modeste, et elle dominait dans cinq ou six autres, chez des braves gens naturellement idolâtres, nés pour être attrapés, et qui sont complices pour plus de la moitié des mystifications qu'on leur arrivent.—Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que depuis trois ans qu'elle s'est faite elle-même comtesse pour n'avoir l'obligation à personne, elle s'y est tellement habituée, qu'elle ne s'aperçoit plus que c'est un mensonge, et que c'est avec la plus adorable naïveté qu'elle dit: "mon autre" et "des gens comme nous."

Mark l'abouet a été arrêté hier et envoyé en prison en attendant que son affaire soit examinée. Il est accusé d'avoir soustrait dans la maison de Sarah Ford et d'y avoir volé $25.

John Beverly a été envoyé à la Cour de District par le recorder Genois, pour avoir volé un chapeau à George Wiley.

Magasin de grande Variété de marchandises d'importation directe, en liquidation.

P. LEVERRIER,

76, RUE DE CHARTRES, ENTRE BIENVILLE ET CONTI.

OFFRE à vendre au dessous des prix de Paris, de l'Eau de Cologne, qualité très supérieure, autorisé par parfaitement appréciée et estimée du public comme le meilleur parfum de toute couleur, fleurs blanches et noire, gros d'Orléans, damas royal, Foulard, soies brochées et brochées, à rayures, barèges, 5/4 de toutes couleurs, unis, chinés, imprimés ouvrage ridicaine; toile Chine, Californie, foulard pour robes, mérinos en pièces et en châles, écharpes en dentelle; tulles, illusions, barèges, mantille de cote et pelerines, mousselines brodées, dentelle fil, velours, gazes, guipures diverses, rubans, ceintures, peignes d'ecailles, boucles, broches, bretelles retirées, perle mousseline, mode, éventails ordinaires et très riches, bonnets de tulle, de dentelle, de batiste à oreilles, festonnés, lendes, avec et sans valenciennes de 5/4 la douzaine à $60 pièce; aussi à vendre au détail au quart de son prix, mouchoirs, brodées, glacées et en dentelle, crêpe, crepe et tarlatane de toutes couleurs, cravates, gants fil d'Ecosse et de soie, ombrelles unies, ombrelles unies, ombrelles brodées, ombrelles riches de Chantilly, Franklin, Malakoff, Victoria, Victoria, Victoria